



# DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

MAITRE D'OUVRAGE :  
MAIRE DE LA COMMUNE DE BETARE-OYA.

COMMISSION DE PASSATION :  
COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES  
PLACEE AUPRES DE LA COMMUNE DE BETARE-OYA.

## APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 03/AONO/CBO/SG/CIPM/2025 DU 24 MARS 2025

POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT  
D'ASTREINTE A L'ECOLE PUBLIQUE DE MARARABA ET MOINAM (Lot 1&2)  
DANS LA COMMUNE DE BETARE-OYA, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM,  
REGION DE L'EST.

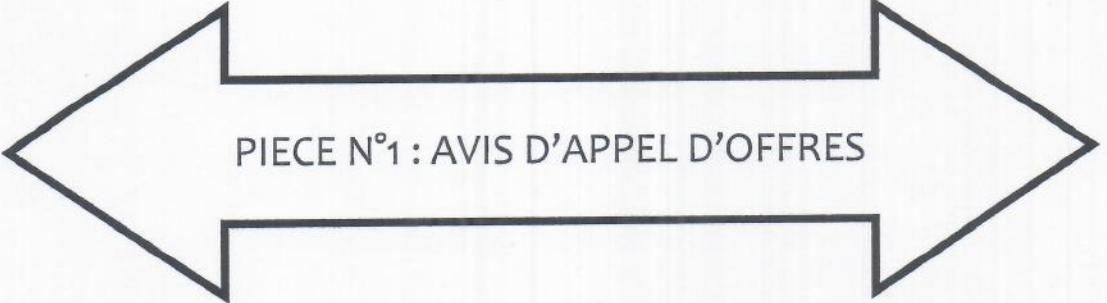
**FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC : EXERCICE 2025**

**IMPUTATION :**

MARS 2025

## SOMMAIRE

PIECE N° 1 : AVIS D'APPEL D'OFFRES (AAO) ; .....	3
PIECE N° 2 : REGLEMENT GENERAL DE L'APPEL D'OFFRES (RGAO) ;.....	10
PIECE N° 3 : REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES (RPAO) ; .....	21
PIECE N° 4 : CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES (CCAP) ;.....	36
PIECE N° 5 : CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES (CCTP) ; .....	51
PIECE N° 6 : CADRE DU BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES (CBPU) ; .....	77
PIECE N° 7 : CADRE DU DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF (CDQE) ;.....	87
PIECE N° 8 : CADRE ET MODELE DU SOUS DETAIL DES PRIX UNITAIRES (CSDPU) ;.....	91
PIECE N° 9 : MODELE DE LETTRE-COMMANDE (LC) ;.....	93
PIECE N° 10 : MODELES DE FORMULAIRES A UTILISER PAR LES SOUMISSIONNAIRES ; .....	98
PIECE N° 11 : GRILLE D'EVALUATION DES OFFRES ;.....	113
PIECE N° 12 : PREUVES DU FINANCEMENT DES PROJETS ; .....	117
PIECE N° 13 : LISTE DES ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET FINANCIERS AGREES ;.....	118
PIECE N° 14 : DOSSIER D'ETUDES PREALABLES : .....	120



PIECE N°1 : AVIS D'APPEL D'OFFRES



## AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 03/AAONO/CBO/SG/CIPM/2025 DU 24 MARS 2025

POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT  
D'ASTREINTE A L'ECOLE PUBLIQUE DE MARARABA ET MOINAM (Lot 1&2) DANS LA COMMUNE  
DE BETARE-OYA, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.

Financement : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - Exercice 2025

**I- OBJET DE L'APPEL D'OFFRES**

Le Maire de la commune de Bétaré-Oya, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction d'un logement d'astreinte à l'école publique de MARARABA ET MOINAM (Lot 1&2) dans la Commune de Bétaré-Oya, Département du Lom et Djérem, Région de l'Est.

**2- CONSISTANCE DES TRAVAUX**

Les travaux à réaliser portent sur :

- Lot 100 : Travaux préparatoires ;
- Lot 200 : Terrassements ;
- Lot 300 : Fondations ;
- Lot 400 : Maçonnerie-Elévation ;
- Lot 500 : Charpente-Couverture ;
- Lot 600 : Menuiserie Bois et Métallique;
- Lot 700 : Plomberie, Sanitaire;
- Lot 800 : Electricité;
- Lot 900 : Peinture;
- Lot 1000 : Aménagement VRD.

**3- ALLOTISSEMENT**

Les Travaux sont repartis en deux lots. Un prestataire pourra gagner les deux (02) lots à la fois

**4- COUT PREVISIONNEL DES TRAVAUX :**

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de :

N° lot	Intitulé des projets	Coût prévisionnel en TTC
1	Construction d'un bloc de logements d'astreinte à l'école publique de MARARABA	20 000 000 (Vingt millions) de Francs CFA
2	Construction d'un bloc de logements d'astreinte à l'école publique de MOINAM	20 000 000 (Vingt millions) de Francs CFA

**5- PARTICIPATION**

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les petites et moyennes entreprises de droit camerounais, jouissant des capacités juridiques, techniques et financières requises.

**6- FINANCEMENT**

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun, Exercice 2025.

- ◆ Imputation :

## 7- ACQUISITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu dès publication du présent avis, à la **Mairie de BETARE-OYA**, sise au quartier BETARE-OYA, sur présentation d'une quittance de versement à la **recette municipale de la Commune de BETARE-OYA**, d'une somme non remboursable de **Quarante cinq mille (45 000) FCFA**, représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres. Cette quittance devra identifier l'entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres. Pour tout renseignement complémentaire veillez contacter le Service Technique de la commune de BETARE-OYA aux heures ouvrables.

Il est également possible d'obtenir la version électronique du DAO par téléchargement gratuit aux adresses sus indiquées. Toutefois, la soumission par voie physique est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

## 8- CONSULTATION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables à la **Mairie de BETARE-OYA**, sise au quartier BETARE-OYA, dès publication du présent avis. Il peut également être consulté en ligne sur la plateforme **COLEPS aux adresses** <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> sur le site internet de l'ARMP ([www.armp.cm](http://www.armp.cm))

## 9- REMISE DES OFFRES

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marquées comme tels, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir à la **Commune de BETARE-OYA, Secrétariat du Maire**, au plus tard le 30 AVR 2025 à 10 heures précises et portera les mentions suivantes :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N° 03 /AAONO/CBO/SG/STICIPM/2025 DU 24 MARS 2025**

**POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE LOGEMENT  
D'ASTREINTE A L'ECOLE PUBLIQUE DE MARARABA ET MOINAM (Lot 1&2) DANS LA COMMUNE  
DE BETARE-OYA, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST. »**

**" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "**

## 10- RECEVABILITE DES OFFRES

Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous pli scellé.

Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage :

- les plis portant les indications sur l'identité des soumissionnaires,
- les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt.
- les plis sans indication de l'identité de l'Appel d'Offres ;
- les plis non-conformes au mode de soumission
- Le non-respect du nombre d'exemplaires indiqué dans le RPAO ou offre uniquement en copies ;

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme ou une institution financière de première catégorie agréée par le Ministre en charge des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

## 11- OUVERTURE DES OFFRES

L'ouverture des offres se fera en un temps à la **Commune de Betaré-Oya, dans la Salle des Actes**, le 30 AVR 2025 à 11 heures précises par la **Commission Interne de Passation des Marchés** placée auprès de la **Commune de Betaré-Oya**, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux

stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois à compter de la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

En cas d'absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis après un délai de 48 heures accordée par la Commission, l'offre sera rejetée.

## 12- CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES

### ➤ Critères éliminatoires :

#### a. Offre Administrative

- 1) Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) de la non -production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis, (excepté le cautionnement de soumission);
- 4) de l'absence de l'attestation de catégorisation le cas échéant ;

#### b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 80% de critères de qualification.

#### c. Offre Financière

- 1) Offre financière incomplète ;
- 2) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;

**N.B :** Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

### ➤ Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) La capacité financière de **Huit millions cinq cent mille (8 500 000)** .....Oui
- 2) Les références de l'Entreprise ..... Oui
- 3) La compréhension du projet ..... Oui
- 4) L'expérience du personnel d'encadrement ..... Oui
- 5) Le matériel et les équipements essentiels ..... Oui

**Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « Oui » supérieur ou égal à 80% de la note technique, (soit au moins 04 « Oui » sur 05 « Oui ») seront examinées.**

## 13- DUREE DE VALIDITE DES OFFRES

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **Quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 14- CAUTIONNEMENT PROVISOIRE

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de **quatre-vingt-dix (90) jours** représentant 2% du coût prévisionnel, soit **Quatre cent mille (400 000) Francs CFA par lot** ; établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre, agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30ème) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

## 15- DELAI D'EXECUTION

Le délai contractuel d'exécution des travaux est de **quatre (04) mois**, délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

## 16- ATTRIBUTION DE LA LETTRE - COMMANDE

Le Marché à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre :

- 1- Administrative sera jugée conforme ;
- 2- Technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80 % ;
- 3- Financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée le moins-disante.

## 17- RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la **Mairie de BETARE-OYA**, Tél : 651 56 23 41 / 650 85 74 83 sise au quartier BETARE-OYA.

**NB : Pour tout acte de corruption bien vouloir prévenir le MINMAP aux numéros  
verts suivants : 677 556 443/ 699 200 229**

Betaré-Oya, le 24 MARS 2025

Le Maire de la Commune de Betaré-Oya.

*AUTORITE CONTRACTANTE*



*Baba Nicolat*  
Maire de la Commune  
de Bétaré - Oya

### AMPLIATIONS

- ✓ ARMP (Pour insertion au JDM) ;
- ✓ DD MINMAP/LD ;
- ✓ PRESIDENT/CIPM/LD ;
- ✓ AFFICHAGE ;
- ✓ ARCHIVES.



## OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER

N°03 /ONIT/MC/GS/TS/ITB/2025 on 24 MARS 2025

**FOR THE CONSTRUCTION OF A BLOCK OF TWO ON CALL ACCOMMODATION AT MARARABA AND MOINAM GOVERNMENT PRIMARY SCHOOL (plot 1&2), IN BETARE-OYA COUNCIL, LOM AND DJEREM DIVISION, IN THE EAST REGION.**

### 1 Purpose:

The Mayor of BETARE-OYA Council, Contracting Authority, hereby launches an Open National Invitation to Tender for the construction of a block of on call accommodation at Mararaba and Moinam primary school (plot 1&2), in Betare-Oya council, Lom and Djerem division, in the East Region.

### FUNDING: 2025 PIB

### 2 - Nature of works:

The works, which shall be tendered for the construction of a block of two on call accommodation in primaries schools, consist of :

- Preparatory works;
- Levelling
- Foundation
- Building works – Elevations;
- Roofing – Ceiling;
- Wood works and metallic works;
- Sanitary
- Electricity;
- Painting;
- Gutters VRD works

### 3 – Splitting in Plots

The works in two plots defined below :

- Construction of a block of two on call accommodation in Mararaba Government Primary School ;
- Construction of a block of two on call accommodation Moinam Government Primary School

### 4 - Cost estimates

Making a total of including tax

Plot	Project title	Cost
1	Construction of a block of two on call accommodation in Mararaba Government Primary School	twenty million (20 000 000) FCFA
2	Construction of a block of two on call accommodation Moinam Government Primary School	twenty million (20 000 000) FCFA
	<b>Total cost</b>	<b>40 000 000 F CFA</b>

### 5 – Participation and origin:

Participation in this invitation to tender shall be open to all Cameroonian-based enterprises with proven expertise in construction domain.

## **6 – FUNDING:**

The services to be provided and defined in this invitation to tender shall be financed by the 2025 Public Investment Budget, charge :

### **– Consultation of the tender file:**

Upon publication of this notice, the tender file can be consulted at the **BETARE-OYA COUNCIL**, Tél : **651 56 23 41/ 650 85 74 83**, at Moïnam quarters.

## **7 – Acquisition and obtainment of the tender file:**

The tender file shall be obtained from the BETARE-OYA Council, Private Secretariat Office situated at BETARE-OYA quarter upon submission of a Council Revenue Service receipt attesting the payment of a non-refundable sum of F.CFA **45 000 (Forty five thousand)** payable at the BETARE-OYA Council Treasury.

It is equally possible to obtain the electronic version of the Tender File by downloading it free of charge through the addresses indicated above. However, online submission is subject to the payment of Tender File purchase fees

## **8 – SUBMISSION OF BIDS**

Each bid drafted in English or in French in seven (07) copies (i.e One original and Six copies) shall reach the BETARE-OYA Council, Private Secretariat not later than **30 AVR 2025** at 10 a.m. local time, either through registered mail with acknowledgement of receipt, or submitted against a receipt and labelled:

**“OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER  
N° 03/ONIT/MC/GS/TS/ITB/2025 on 24 MARS 2025**

**FOR THE CONSTRUCTION OF A BLOCK OF TWO ON CALL ACCOMMODATION AT  
MARARABA ET MOINAM GOVERNMENT PRIMARY SCHOOL IN BETARE-OYA COUNCIL,  
LOM AND DJEREM DIVISION, IN THE EAST REGION.”**

**“TO BE OPENED ONLY DURING THE TENDER REVIEW SESSION”**

## **9 – Tender compliance and provisional guarantee:**

Each bidder shall have to include in his/her administrative file, a provisional guarantee (in accordance with the model enclosed in the appendix) **400.000 F.CFA (four hundred thousand)** representing 2% of the estimated cost per lot. with a validity period of 90 (ninety) days with effect from the date of opening of bids issued by a well-established bank approved by the Ministry of Finance.

Any other required administrative documents must be produced as original documents or photocopies certified as authentic by the issuing authority within the **last three months** or are still valid, according to the listing provided for in the special rules of the tender, otherwise they shall not be accepted.

Any bid that does not comply with the specifications of this invitation to tender shall be rejected. The absence of the provisional guarantee issued by a well-established bank licensed by the Ministry in charge of Finance shall lead to outright rejection of the bid without any possibility of appeal.

## **10 – Opening of Bids**

The bids shall be opened on **30 AVR 2025** at 11 p.m. local time, by the Internal Tender Board, at the Community Hall of BETARE-OYA Council located at BETARE-OYA quarters.

## **11 – Execution deadline:**

The execution deadline for the construction work as planned by the contracting authority shall be **four (04) months.**

## **12 - Bids evaluation criteria:**

### **❖ Eliminatory criteria:**

#### **a. Administrative offer**

The eliminatory criteria include:

- Absence of bid bond at the opening of bids;

- Failure to submit, beyond the 48(forty-eight) hours deadline after the opening of bids, a document of the administrative file deemed non-compliant or absent (except the bid bond);
- False declarations, fraudulent schemes or forged documents ;
- Absence of grading(categorisation) certificate if applicable;

b. Technical offer

1. False declaration or falsified document ;
2. Unability to score 80% of the qualifying criteria

c. Financial offer

- 1) Incomplete financial file ;
- 2) Omission of the cost of a qualifying task in the unit price folder or in the estimate.

**❖ Essential criteria:**

Evaluation of technical bids shall be carried out according to the binary system (yes/no) on the basis of the following essential criteria:

- a) Financial strength of 8.500.000 CFA.F.....yes;
- b) References of the enterprise .....yes;
- c) Project comprehension.....yes;
- d) Supervisory staff experience.....yes;
- e) Technical equipment and essential equipment mobilized.....yes;

Only bids that shall have obtained 80% YES, shall be accepted for financial analysis.

**13 – Contract award:**

The contracting authority shall award the contract to the lowest bidder who shall have presented the most technically qualified bid in compliance with the Tender file.

**14 - Tender validity:**

Bidders shall be bound by their bids for a period of ninety (90) days with effect from the date of opening of bids.

**15 - Further information:**

Further technical information may be obtained during working hours at the BETARE-OYA Council Office, upon publication of this invitation to tender.

**NB : For all act of corruption call MINMAP to green Numbers : 677 556 443/ 699 200 229**

BETARE-OYA, on the 24 MARS 2025

**The Lord Mayor, BETARE-OYA Council,  
CONTRACTING AUTHORITY,**

**COPIES:**

- ARMP (Contracts Journal)
- DD MINMAP
- Pdt/ITB
- Achieves
- Notice Board



*Baba Nicolat*  
Maire de la Commune  
de Bétaré - Oya